

Pleins feux sur les marcheurs de Cerfontaine

À Cerfontaine, les marches folkloriques et militaires, c'est une institution. La commune compte autant de marches que de villages. Les autorités locales souhaitent voir renforcée la valorisation de ce patrimoine culturel. Elles ont imaginé la constitution d'une compagnie de l'entité qui a défilé pour la première fois ce 15 août, dans le cadre de la marche Saint-Lambert. Une initiative à laquelle la Province a apporté son concours (12 000 €). Ce n'est pas tout : grâce à la Province, un reportage photographique thématique portant sur les marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse de l'entité a été réalisé par deux chasseurs d'images spécialisés. Leur travail conduira, en 2013, au montage d'une exposition.

La Commune a également fait part de sa volonté d'équiper la salle omnisports et l'office du tourisme de défibrillateurs externes automatisés, matériel que la Province voudrait voir se multiplier sur son territoire (voir page 11).

Enfin, la commune envisage d'informatiser la gestion de ses cimetières. Le logiciel, qui combine plans détaillés et base de données, permet notamment d'envoyer automatiquement les courriers pour un renouvellement de concession, de gérer les exhumations, les désaffectations d'emplacements...



La Province au secours des poissons !



La sauvegarde des poissons, mission de la Province ? Eh bien oui ! Dès le moment où elle est en charge de l'entretien ordinaire de certains cours d'eau non navigables et qu'elle se doit de veiller à ce que l'eau puisse s'écouler sans trop de problèmes, c'est aussi son affaire. Pour la simple et bonne raison que les deux problématiques sont liées. En effet, de nombreuses espèces piscicoles ne peuvent plus rejoindre leur habitat naturel, leur libre circulation étant entravée par de nombreux obstacles, le plus souvent causés par l'homme (réalisation d'ouvrages d'art sur les cours d'eau). Or la migration est vitale pour la plupart des espèces aquatiques. La cellule "cours d'eau" de la Province s'est donc lancée, il y a quelques années, dans la réalisation d'aménagements destinés à lever les obstacles empêchant la libre circulation du poisson sur les cours d'eau provinciaux. Dans ce cadre, elle prend part à de nombreux projets d'impulsion régionale, voire européenne. Ainsi, sur le Leignon, à Ciney, on a recréé des méandres dans un cours d'eau "linéaire" afin d'y diversifier les vitesses d'écoulement et d'assurer l'attractivité pour différentes espèces piscicoles. Sur le Thiria, à Gourdinne, on a installé une "échelle" à poisson pour contourner une vanne infranchissable. Et à Olloy-sur-Viroin, dans le cadre du partenariat Province/commune, 7 500 € sont consacrés à l'aménagement d'un pertuis visant à faciliter la remontée des truites Fario sur le ruisseau du Nestry. Ces travaux permettront aussi d'améliorer l'écoulement car actuellement, en période de crue, le Nestry inonde le chemin forestier et érode l'aval du passage.

La Province de Namur soutient les initiatives innovantes en matière d'activité physique

On savait la Province de Namur attentive à la santé de sa population au travers de sa politique de santé publique ou d'initiatives plus spécifiques comme le financement de défibrillateurs, la promotion de la "combinaison prévention 0-5-30" (0 environnement de tabac, 5 portions de fruits et légumes, 30 minutes d'activités physiques par jour) l'octroi de chèques sport pour les jeunes. Un nouveau pas vient d'être franchi avec le vote, par le Conseil provincial d'un règlement destiné à soutenir des initiatives innovantes en relation avec une activité physique.

Ces projets doivent concerner des activités pratiquées par des habitants de la province de Namur et comprendre un aspect innovant, porteur de valeurs éthiques, exemplatif par son originalité, voire promoteur de l'intégration de personnes handicapées ou en difficulté... Un jury indépendant sera constitué en vue de sélectionner les projets qui, s'ils sont retenus, pourront bénéficier d'un soutien plafonné à 10 000 €.

Plus de détails sur le site
www.province.namur.be